

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: (1): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 1 (1872).

RÉUNION ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE VAUDOISE DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL, DU GÉNIE ET DE L'ARTILLERIE.

Le 2 décembre a eu lieu cette réunion à Lausanne, dans la salle du Musée industriel.

La séance, à laquelle assistaient environ cinquante officiers, était présidée par M. le colonel fédéral Edouard Burnand.

Plusieurs travaux et communications ont été entendus avec grand intérêt : nous en donnerons un résumé succinct :

M. le major Gaulis a présenté un mémoire sur l'organisation du bataillon d'infanterie suisse comparée à celle du bataillon prussien, il propose entr'autres réformes l'augmentation du nombre des sergents par compagnie, afin d'avoir des cadres plus complets ; surtout au point de vue de l'école de tirailleurs, il demande aussi une augmentation dans l'effectif du bataillon, mais il ne voudrait pas qu'on copiât purement et simplement le système prussien.

Nous espérons, du reste, pouvoir sous peu, communiquer aux lecteurs de la *Revue* cet intéressant travail.

M. le capitaine fédéral Butticaz expose à l'assemblée l'organisation des télégraphes de campagne, le système qui a été adopté a été inventé en Suisse, car on n'a pu obtenir de renseignements précis sur ce qui existe dans les différentes armées de l'Europe.

M. Butticaz fait circuler parmi les assistants des échantillons du fil employé, ainsi que des modèles d'isolateurs en caoutchouc. — Il donne des détails très circonstanciés sur l'aménagement intérieur des voitures qui transportent chacune une station télégraphique complète, dix kilomètres de fil, le nombre de poteaux et d'isolateurs nécessaires.

On se sert aussi d'un fil entouré d'une matière isolante et reposant simplement sur le sol, sans poteaux de support.

M. le lieutenant d'artillerie Mallet, préoccupé de la nécessité de réformes à effectuer pour mettre le service du train au niveau des progrès réalisés dans les autres branches du service de l'artillerie, donne lecture d'un mémoire fort bien étudié ; il voudrait qu'on favorisât le recrutement en donnant certains avantages aux soldats du train, qu'on modifiât le harnachement en vue d'une plus grande légèreté des différentes pièces qui le composent, qu'on substituât au paquetage actuel un système de sacoches, et enfin qu'on prît des mesures pour arriver à l'amélioration de la race chevaline, soit au point de vue des chevaux de trait soit à celui des chevaux de selle destinés aux sous-officiers.

Après une discussion à laquelle prirent part MM. les colonels de Saussure et de Rham et M. le capitaine Braillard, l'assemblée décida de renvoyer ce mémoire à l'examen d'une commission.

M. le lieutenant d'artillerie Frossard de Saugy donne lecture d'un mémoire sur l'amélioration de la race chevaline.